



ONEDI

Organisation Nationale d'Ethique du Diagnostic Immobilier

Toulouse le 19 février 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE *Représentativité de la Profession*

Depuis quelques temps, on nous rebat les oreilles avec une prétendue nécessité d'union incluant les divers acteurs de la « filière » du diagnostic immobilier.

Nous avons donc voulu faire le point sur ce qu'est effectivement la représentativité d'une profession et, à cet effet, nous avons sollicité certaines autres professions à titre de comparaison (*ouvriers du bâtiment, médecins, pilotes de lignes, juristes, magistrats, architectes, géomètres, infirmiers, etc*).

Lorsque nous reprochons au plus grand nombre d'entre eux de ne pas être diagnostiqueurs « certifiés », les réponses sont généralement du type : « *Il n'est pas nécessaire d'être diagnostiqueur certifié pour diriger une entreprise de diagnostics ... le patron d'Air France n'a pas besoin d'avoir une licence de pilote ... etc.* ». Certes ... Mais la vraie question est : Le patron d'Air France prétend t-il représenter les pilotes ?

Nous avons vérifié.

L'exemple des pilotes de ligne et assimilés est à lui seul assez parlant : Sans eux, pas de transport aérien.

Nous leur avons posé deux questions :

- Votre représentation est-elle noyée au sein d'une structure incluant les autres acteurs de la filière du transport aérien ? ... Réponse : « *Heureusement NON* ».
- Avez-vous au sein de vos instances représentatives : des sociétés de catering, des voyagistes, les fabricants de tenue de vol des hôtesse et stewards, les patrons des compagnies aériennes ? ... Réponse visiblement outrée de notre interlocutrice : « *Certainement pas !* ».

Et il y a une raison simple à cela :

Pilote de ligne est une profession à part entière, et pour leur représentation, les pilotes sont organisés en structures propres et la condition « sine qua non » pour prétendre en faire partie est : Etre pilote en exercice !

Il en va de même pour le Diagnostic Immobilier :

Sans diagnostiqueurs certifiés, pas de diagnostics.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, parmi les pseudos fédérations ou syndicats qui usurpent les mots « diagnostic immobilier » dans leurs intitulés et qui sont constitués de gestionnaires de centres de profit dont les entreprises vendent du diagnostic immobilier, voudraient bien se passer de la certification de personne au profit de la certification d'entreprise. D'autres ayant des services et produits à vendre aux diagnostiqueurs tiennent tout particulièrement à exister ou organisent eux même le diag-bashing pour mieux s'en plaindre, crier à la fraude et générer le turn-over indispensable aux profits générés par leurs activités annexes.

Tant qu'il existera dans ces structures une seule personne n'exerçant pas le métier en tant que diagnostiqueur immobilier certifié, elles ne pourront pas prétendre nous représenter.

Et quoi qu'ils en pensent : **Il n'existe pas de « filière » du diagnostic immobilier.**

Diagnostiqueur Immobilier Certifié est une profession à part entière.

A ce titre : Cette profession n'a aucun besoin qu'on la chapeaute, « qu'on lui tienne la main » et la condition sine qua non pour prétendre la représenter est : **Etre diagnostiqueur immobilier certifié en exercice.**

C'est pourquoi, à ce jour, l'ONEDI est la seule et unique instance représentative du Diagnostic Immobilier.

Patrick GOMBAUD
Diagnostiqueur Immobilier Certifié
Président